

150^{ème} anniversaire du Rattachement de la Savoie à la France

Exposé de Dominique Marriette

Galerie de la Gouët
La Ville
Les Mollettes – 73800

Le 2 avril 2010.

Par le traité de Turin du 24 mars 1860, le Duché de Savoie fut rattaché à la France.

Le rattachement marqua la dernière grande étape jusqu'à nos jours de la construction territoriale française métropolitaine. Elle fut le résultat d'une opération diplomatique où l'avis de la population ne compta guère. Mais bien d'autres liens anciens étaient suffisamment forts pour que l'intégration de cet espace s'opère facilement et ne soit guère remis en question depuis lors.

Au moment du 150^{ème} anniversaire de ce traité et de ce rattachement, au-delà de sa chronologie et de ses causes, l'évènement peut être l'occasion d'une réflexion sur l'Etat national, son caractère historique, mais également l'ampleur de l'aléatoire qui préside à la géographie territoriale des Etats, une question entre passé et planète de demain.

L'exposé sera suivi d'une libre discussion.

- A. Alice au pays de Savoie ou la « Savoie, une maison sans territoire » ;
- B. De l'aléatoire en histoire ;
- C. Naissance de la frontière : du patrimoine au territoire national ;
- D. La révolution est bien l'accélératrice de l'histoire ;
- E. la construction nationale : une construction aux dimensions multiples ;
- F. L'invention de la Savoie.

Le 150^{ème} ANNIVERSAIRE DU RATTACHEMENT DE LA SAVOIE A LA France

Le 24 mars 1860, outre le Comté de Nice, le traité de Turin signé entre la France et le royaume de Piémont-Sardaigne décidait du rattachement d'un nouveau territoire, le Duché de Savoie, à la France. Cette opération d'agrandissement territorial allait être le dernier, pour l'essentiel. Le territoire de la France métropolitaine d'aujourd'hui date de 1860.

On parla longtemps à ce propos d' « annexion ». Puis au moment où la décolonisation française faisait une mauvaise presse à ce terme, à l'occasion du centenaire de 1960 on parla de rattachement. Pour notre part, nous utiliserons également d'autres termes, ceux d' « intégration », et surtout celui d' « attachement ».

Le fait de ne pas être un spécialiste de la région me permet de me poser sans conviction préconçue en enseignant, la question suivante : Cette position m'aura permis de me poser sans convictions préconçues la question suivante : pourquoi cette annexion-rattachement fut-elle finalement si simple, et n'entraîna guère dans les décennies qui suivirent de remises en question, en tout cas, de remise en question fondamentale.

Ma réflexion se construit donc autour de la notion d'« attachement », le phénomène et son résultat consistant à relier quelque chose à quelque chose d'autre, sans rejeter la connotation affective liée à ce terme.

L'annexion du territoire qui allait donner la Savoie des deux départements savoyards fut le résultat d'une longue histoire, d'un long travail de construction de cet « attachement » qui fit d'un espace géographique donné un territoire susceptible d'être intégré je dirai presque « naturellement » à un territoire géographique bien particulier, au territoire d'une nation, en l'occurrence, la France.

Pour cela, nous allons aborder un certain nombre de problèmes liés plus ou moins à des données chronologiques fortes.

Nous partirons des circonstances de l'annexion : un traité, mais une année 1860 notable pour les deux protagonistes en présence. Au-delà du marchandage que l'on nous présente dans les livres d'école et que le roi Victor-Emmanuel revendique publiquement au moment de l'annexion, nous étudierons le caractère propice d'un tel moment pour une telle opération.

Cela nous permettra d'envisager la question des frontières, fondement de la construction nationale, et de la frontière alpine en particulier. Il nous faudra déjà parler de la Révolution française, inaugurant un processus qui allait être poursuivi par tous les régimes ultérieurs que connut la France au XIX^{ème} siècle dont le Second Empire de Napoléon III.

Puis nous remonterons le temps, en réfléchissant tout d'abord à ce qui fait la conscience d'appartenir à un même territoire et comment naît l'aspiration à être relié à d'autres espaces, à s'intégrer à une autre nation.

A ce niveau, la Révolution française fut l'accoucheuse de la France, une nation installée sur un territoire national. En tant que telle, visant à l'homogénéité spatiale, accélérant la mise en place des bases d'une histoire commune, elle renforça le socle sur lequel, 70 ans plus

tard, l'intégration de la Savoie à la France finalement n'eut guère de mal à s'opérer.

Pour finir, il nous faudra aborder cette longue histoire de ces siècles d' « Ancien régime », celle de la société des trois ordres, des grandes familles nobiliaires, de leurs patrimoines, de leurs possessions, et de leurs héritages. Cela nous permettra d'entrevoir cette question de l'aléatoire dans l'histoire des communautés humaines, à partir du geste lourd de conséquences d' Emmanuel-Philibert de Savoie prenant, non sans raisons, Turin pour capitale à la place de Chambéry, transformant en périphérie ce qui avait été un centre.

Comme vous le voyez à l'annonce de ce plan, il sera beaucoup question de géographie dans cet exposé, une géographie entendue comme l'étude d'un espace terrestre portant une société, et à ce titre, sur la base de ses caractéristiques propres, participant à en infléchir le devenir. Et l'espace de la Savoie a des caractéristiques bien particulières lourdes de conséquences.

Nous terminerons sur le bilan en 1860, en réfléchissant sur la question de l'accord des populations.

Après en avoir indiqué les étapes, entreprenons maintenant le parcours de l'histoire de l'attachement de la Savoie à la France.

Nous partirons des circonstances de l'annexion : au-delà des circonstances du traité de Turin du 24 mars 1860, une année 1860 notable pour les deux acteurs en présence, la France du Second Empire, et le royaume du Piémont-Sardaigne. Au-delà du marchandage que l'on nous présente dans les livres d'école, il y a d'autres déterminants d'un moment historique bien particulier.

Une brève chronologie. En juillet 1858, Napoléon III rencontre en secret dans les Vosges Cavour, le chef du gouvernement de Royaume de Piémont-Sardaigne. Si on laisse de côté la Sardaigne, espace marginal, le territoire de ce royaume est à cheval sur la ligne de crête alpine et comprend des deux côtés de cette crête, le piémont des deux versants. L'italien est le plus vaste, le « français » puisque l'on y parle cette langue l'est moins et pas occupé en continuité. Signe du caractère italien du royaume, sa capitale, Turin.

En janvier 1859, un traité d'alliance est signé entre les deux Etats. Il prévoit la création d'un royaume de « Haute-Italie », d'Italie du Nord, dont serait expulsé, avec l'aide de la France, l'Autriche qui occupe toute la plaine du Pô. En compensation, le comté de Nice et la Savoie seraient annexés par la France.

De mai à juillet, Montebello, Magenta, Solferino, les combats opposent les troupes franco-sardes à l'Autriche. La victoire est partielle, le gain territorial l'est également : la Vénétie échappe au royaume de Piémont-Sardaigne. Un peu plus tard, le 24 mars 1860, le traité de Turin prévoit le rattachement de la Savoie et de Nice à la France, à

condition d'une ratification actée auprès des populations. Le plébiscite a lieu un mois plus tard. A la question « La Savoie veut-elle être réunie à la France », le suffrage masculin donne, sans les militaires inscrits sur des listes à part, 130 533 oui sur les 135 449 inscrits, 71 bulletins nuls et 235 non. Le 14 juin, le rattachement est acté. Le lendemain, les deux départements savoyards sont créés. Ceux qui veulent rester Sardes peuvent le faire. Bien peu le choisissent. La petite minorité qui le fait se compose de militaires et de hauts fonctionnaires. Ces deux aspects de la médaille sont grandement significatifs. L'accord de l'énorme majorité, quoiqu'on en pense, traduisait sans doute un attachement de fait, comme les résultats du plébiscite que l'on peut toutefois discuter. Si de nombreux fonctionnaires refusent, c'est sans doute dans le souci de préserver leur carrière ce qui peut expliquer leur geste marquant l'attachement à l'Etat sarde.

Si l'on résume : un service entre amis a été payé d'un cadeau, un territoire. Et il est vrai que, dans l'histoire, ce genre de chose est arrivé.

Mais tout de même, la mariée est trop belle, et il nous faut approfondir la chose.

Il nous faut s'arrêter sur la situation d'inégalité des deux états. L'Italie connaît dans la première moitié du 19^{ème} siècle une histoire tumultueuse. Pour elle, avant d'envisager la construction nationale, il s'agit d'organiser son unité, elle est alors partagée en une dizaine de tronçons et d'Etats, plusieurs prétendants se proposaient pour la réaliser, en particulier le Piémont Sardaigne de Cavour et l'Etat Pontifical.

Les événements du « Printemps des Peuples » de 1848 / 1849 accélèrent le processus.

L'unité italienne allait se faire. Elle sera terminée en septembre 1870 par la prise de Rome par les troupes italiennes.

L'histoire de la construction de l'Etat unifié ne sera pas terminée pour autant, on peut même dire qu'elle n'est pas totalement achevée à ce jour. La preuve de la difficulté de l'entreprise.

Alors pourquoi s'acharner, en 1860, à maintenir dans l'espace national italien en construction, une Savoie dont l'essentiel des caractéristiques la rattachait à un autre espace national ? Des caractéristiques qui à n'en pas douter, ne pouvaient qu'aider à l'intégration de la Savoie dans l'espace français.

Loin d'être un cadeau de remerciement, le rattachement de la Savoie à la France en 1860 prit l'allure d'un acte de raison d'un Etat qui avait d'autres priorités, dont les moyens étaient limités, et qui était conscient de l'attachement de fait de l'espace savoyard à la France avec l'appui de la majorité de ses élites.

Il est évident que la France, de son côté, y trouvait son compte. Il faut nous arrêter sur la notion de puissance. Dans celle-ci, plusieurs éléments interviennent, il y a d'abord l'accroissement territorial et la croissance démographique.

Mais il y a bien plus, la capacité de l'Etat à se développer, bien sûr sa richesse, mais aussi son degré d'homogénéité. Toutes contradictions de développement au niveau de son territoire sont des handicaps. On comprend que l'annexion de la Savoie, espace de même développement ne créant pas de véritable difficulté d'intégration était un plus pour la France. La puissance française se renforçait dans l'annexion

Sur un autre plan, de politique intérieure cette fois, Napoléon III renforçait son « prestige » à un moment où le régime impérial cherchait un second souffle.

Mais l'espace savoyard n'est pas n'importe lequel espace. Il a bien d'autres atouts, avec le comté de Nice qui sera annexé en même

temps : celui d'être un espace-piémont au sens large comprenant une barrière montagnaise d'envergure.

Il y a donc aussi dans le cadre de cet acte de raison lié à la construction nationale qu'aborde dans des conditions et à un niveau bien différents les deux acteurs, sarde et français, l'impact de la question des frontières, et d'une frontière particulière.

L'intérêt de Napoléon III d'annexer l'espace savoyard est de terminer la conquête des « frontières naturelles » stoppée par le Congrès de Vienne de 1815 qui a réintégré la Savoie dans le royaume sarde. Avec la Savoie et Nice, la France gagnait de nouvelles lignes de crête. Elle complétait celles des massifs du Dauphiné, elle établissait la frontière des Alpes. Elle renforçait l'une de ses protections essentielles face à l'Autriche qui, au moment du Traité de Turin, demeure une des principales puissances européenne, et occupe encore la Vénétie, une autre partie du piémont alpin, sur le versant italien.

Dans « frontières naturelles », il y a le nom « frontières » et l'adjectif « naturelles ».

La frontière est une invention de la construction nationale. Elle marque une limite très prégnante du territoire, mais elle est bien plus : un élément militaire.

Le territoire national se doit d'être un territoire homogénéisé sur lequel s'exerce le pouvoir de l'Etat et la souveraineté nationale dans le cadre d'un droit identique pour tous. La question des limites est un des points essentiels de la construction nationale. A la limite du territoire correspond celle d'un autre Etat. Cette limite prend le terme de frontière, car elle est ligne de front potentiel, celle de la ligne de défense militaire que l'on arme de forteresses. Cette frontière doit être

protégée. Elle doit être continue. Plus elle est sur une ligne de crête élevée plus elle est susceptible de jouer son rôle.

La construction nationale française a une longue histoire. Pensons à l'action d'un VAUBAN entreprenant la construction d'une série de places fortes aux extrémités du royaume, des points isolés mais déjà situés sur une ligne virtuelle plus ou moins continue.

Jusqu'à la révolution française, Le règne des limites confuses et multiples continue. Pas des frontières, seulement des limites de principautés d'Ancien régime.

Les frontières naturelles seront en revanche une des notions clé de la conception de la nation en France. Les atteindre sera au cœur de l'oeuvre de construction nationale opérée par la Révolution française. Quant à la véritable configuration « naturelle », c'est celle qui protège. Et à une époque où la guerre oppose uniquement des troupes terrestres, quel élément naturel peut mieux protéger qu'un massif montagneux tel que les Alpes faisant barrière à toute invasion venant du sud-est.

Dans cette question, la Savoie joue un rôle clé, espace en-deçà de la ligne de crête. Pour la France, posséder la ligne de crête, c'est conquérir la Savoie. Avec la première annexion de celle-ci, à l'automne 1792, la Révolution installait pour la première fois l'hexagone des frontières naturelles, celui que nous connaissons.

Pour cette annexion, elle allait en appeler au droit naturel et déjà au fameux « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Ainsi, l'abbé Grégoire, une des grandes figures de l'oeuvre révolutionnaire de construction nationale de la révolution, justifia-t-il en 1792 l'intégration de la Savoie au nom de la « liberté » des Savoyards. Mais plus prosaïquement, il en appelait à l'intégrité nationale et à la nécessité pour la France de limites physiques infranchissables. Ainsi ce Grégoire en appelait-il à la réalité naturelle quand il déclarait à propos de notre

sujet : « Vainement a-t-on voulu lier au piémont la Savoie. Sans cesse les Alpes repoussent celle-ci dans le domaine de la France, et l'ordre de la nature serait contraire si leur gouvernement n'était pas identique ».

Au-delà de la question des frontières, la formulation métaphorique de l'abbé Grégoire a surtout pour nous une valeur géographique intéressante. Ces Alpes qui repoussent la Savoie, cela signifie que c'est l'espace français qui l'attire, là encore belle conception géographique de la dynamique entre Savoie et France.

Pour Grégoire, il suffit alors de superposer aux deux espaces attachés de cette façon l'un à l'autre, la France et la Savoie, la même organisation politique. Bref, il faut annexer.

Après cette question de la frontière, il nous faut approfondir la question des liens unissant en profondeur la Savoie et le royaume de France.

Il nous faut partir de l'organisation spatiale naturelle, de l'orientation des massifs et donc des lignes de crête, de l'orientation des vallées. Non seulement les massifs alpins savoyards ont fait barrière entre Savoie et Italie, mais ils ont, par l'organisation du système des grandes vallées, orienté vers l'ouest ou le sud-ouest l'« ouverture » de l'espace géographique savoyard. Ces vallées furent autant de voies de pénétration et de passage.

Durant des siècles, voire des millénaires, car il faudrait étudier les voies romaines et même le réseau viaire plus ancien, cet espace fut relié à l'espace de ce qui devint seulement en 1789 la France. Le processus s'accéléra en particulier durant les trois siècles précédant la Grande Révolution.

C'est cela que nous allons aborder maintenant. En reposant la question : « Qu'est-ce qui fait la force de l'attachement d'un espace à un autre ? ».

Ce sont justement des fils qui attachent. Ces fils, nous les appelons flux en géographie –et je souligne une nouvelle fois l'importance de la géographie, et de ses outils, les cartes, pour comprendre l'histoire. Des flux qui sont des mouvements dans l'espace terrestre, d'éléments divers relevant de l'activité sociale. Flux d'individus, migrations provisoires ou définitives et la Savoie connut de nombreux flux de cette nature qui la mirent en liaison avec Lyon et Paris. Flux de marchandises, de capitaux, d'intérêts financiers. Flux culturels, circulation de l'écrit, des idées, des contacts, entraînant une expansion ou une contraction de l'espace de pratique de telle ou telle langue. Flux des aspirations intellectuelles et artistiques.

La Savoie appartient à l'espace rhénan, le grand espace de la dynamique de l'Occident, entre mer du Nord et Italie du Nord.

Mais cet axe rhénan se trouve entravé, au moins compliqué par le massif alpin. L'espace savoyard se trouve être celui du contournement de la barrière par l'ouest. Au-delà de Genève, une des principales routes de l'axe se prolonge par Annecy et Chambéry vers Grenoble et Valence, c'est-à-dire vers la vallée du Rhône, et vers l'ouest vers Lyon... et Paris.

Ce sont ces voies principales au cœur du réseau savoyard, qui portèrent des flux d'influence française de toutes sortes, irriguant des réseaux secondaires. Aux nœuds de ce réseau, les deux grandes métropoles savoyardes, Annecy et Chambéry se développèrent.

A partir de la Révolution et de l'Empire, les routes principales et les voies s'améliorèrent. Mais il est intéressant à noter que des grandes

initiatives de franchissement des Alpes de la Savoie vers l'Italie que furent la route du MontCenis ou le tunnel ferroviaire du Fréjus ne furent entreprises qu'au moment où la Savoie allait échapper à l'orbite italienne, sous le 1^{er} empire pour la route, et au moment même des événements qui conduisirent au traité de Turin pour le tunnel. Il était alors bien tard pour engager une autre dynamique géographique entre les deux versants du royaume, et pour réduire l'ouverture profonde et dominante de la Savoie en direction de la France.

A ce niveau il est intéressant de citer un passage de l'adresse de Victor-Emmanuel aux Savoyards dans les jours qui suivirent le Traité de Turin : « je ne pouvais méconnaître d'ailleurs, que le développement du commerce, la rapidité et la facilité des communications augmentent chaque jour davantage l'importance et le nombre des rapports de la Savoie et de Nice avec la France ». Et il ajoutait : « Je n'ai pu oublier enfin que de grandes affinités de race, de langage et de mœurs rendent ces rapports de plus en plus intimes et naturels ». Voilà quelqu'un qui faisait en tout cas de la géographie des flux et de la géopolitique sans le savoir, il est vrai que l'époque de la construction nationale, des nations et des nationalités, inventa la géographie moderne.

L'influence française était d'autant plus grande que depuis longtemps la Savoie était en proximité directe avec le royaume de France. C'est en 1349 que le Dauphiné intégrait le royaume de France. Le Dauphiné, aux portes de la Savoie, qui l'ouvrait vers Grenoble et au-delà vers la vallée du Rhône par la vallée de l'Isère.

Plus un phénomène est ancien plus il est prégnant.

Dans ces multiples réseaux de flux, il y a les flux essentiels de la culture. Parmi ces derniers, la langue commune joue un rôle premier. L'influence du français d'oïl grandit parmi les élites.

Deux siècles après l'intégration au royaume de France du Dauphiné, ce fut au tour de la Savoie, de l'être pratiquement, pour une brève période, de 1536 à 1559, mais à un moment particulier, celui du règne si important de François 1^{er}. Un moment marqué par l'édit de Villers-Cotterêts de 1539 qui imposait la rédaction et la diffusion en français des actes officiels partout dans le royaume, mesure qui aida à la diffusion en Savoie et à l'uniformisation de la pratique de la langue d'oïl. Mais lorsque Emmanuel Philibert reconquit la Savoie en 1559, il allait confirmer l'édit de Villers-Cotterêts, une décision lourde de conséquences.

Une langue commune, avec tous les éléments culturels qui lui sont liés, est un des éléments fondamentaux du sentiment d'appartenance à la même communauté.

L'histoire des routes et des chemins de Savoie est une des clés de notre problème. Ils sont nécessaires pour porter les flux multiples et divers que nous avons évoqués. Ce sont eux qui relient la Savoie à l'espace français. Au-delà de la domination politique qui n'est que de surface dans le cadre du système des principautés, nous y reviendrons, ce sont ces voies et ces flux qui intégrèrent, qui relient, qui créèrent un attachement de plus en plus profond.

Jusqu'en 1860, et depuis le début du siècle, les routes et les chemins savoyards ont été améliorés.

Ce sont ces flux multiples dont la courbe quantitative est ascendante, de toutes natures, qui font la conscience d'appartenir à une même communauté nationale dont on se sent « attachée ».

Sur ce plan, il faudrait s'intéresser à l'espace savoyard comme espace de la contre-réforme face à Genève la protestante, évaluer l'aide du royaume de France, de son clergé, du gallicanisme de celui-ci, dans l'œuvre de résistante qui enracina le catholicisme d'une façon particulière à cet espace, toutes choses qui firent également de la Savoie un espace satellite du royaume de France.

A ce niveau, la Révolution française fut un élément accélérateur pour l'intégration de la Savoie, pendant vingt trois ans, la Savoie partageant avec la France, le même processus révolutionnaire.

A la veille de la Révolution, la Savoie présente sur bien des plans, une situation comparable à celle du royaume de France. Bien des contradictions sociales sont les mêmes.

Deux monarchies, la française et la sarde (le Duché ayant été érigé en Royaume en 1720), qui soutiennent leur noblesse, ordre privilégié. Une noblesse qui pressent des changements. A partir de 1770, un mouvement a lieu, en son sein, la noblesse qui tend à la liquidation des droits seigneuriaux contre rachats par les communautés paysannes. Une paysannerie qui subit les mêmes désagréments que celle du royaume de France à partir du début des années 1780. A côté de ces couches sociales anciennes, la force montante de la bourgeoisie, une bourgeoisie commerçante ou composées d'hommes de loi et de robins. Elle aussi est frustrée et revendique la liquidation des privilèges. Elle se cultive, participe aux loges maçonniques qui se développent et qui sont des centres de diffusion des idées nouvelles. Certains vont même jusqu'à parler d'une Savoie, « berceau des lumières ». C'est vrai qu'aux portes de la Savoie, à Ferney, il y a Voltaire, et que le genevois

Rousseau, maître du droit naturel et du contrat social est lié à l'histoire de la Savoie.

Pas étonnant que les évènements de France résonnèrent en Savoie. Le roi sarde se rangea dans le camp de la réaction

Et quand à l'automne 1792, la Savoie fut envahie, il n'y eut pas de levée en masse pour la défendre. Elle fut occupée sans coup férir et devint le premier territoire à être annexé par la Révolution. La Savoie telle que nous la connaissons prit forme départementale sous le nom de « département du Mont-blanc », avant de subir un nouveau découpage en 1798.

La bourgeoisie et une fraction de la paysannerie aisée achetèrent des biens nationaux. Comme en France, ils allaient constituer la véritable base sociale du nouveau régime et s'opposer à toute restauration de l'Ancien. Cette bourgeoisie occupa également les nombreuses fonctions électives créées par la Révolution. Après 1815, il n'était pas question pour elle, de rendre les propriétés acquises.

La Savoie bourgeoise était devenue périphérie du centre révolutionnaire.

Cette première annexion prit fin en 1815. Mais l'épisode révolutionnaire 1792-1815 avait été l'occasion pour les populations de Savoie de vivre l'immense transformation des structures sociales. Ici, comme en France, il ne fut plus possible de restaurer la situation d'avant 1789.

La question religieuse, et les conséquences de la constitution civile du clergé, avaient néanmoins, en Savoie comme dans d'autres régions, failli entraîner la liquidation du processus révolutionnaire. Mais la politique religieuse que pratiqua Napoléon Bonaparte, et le concordat mirent fin au problème.

Comme l'indique un historien « il ne faut pas mésestimer la force et la valeur de la Révolution qui suscita un brassage géographique, social et matériel unique dans l'histoire de la province ». Cet historien ajoute : « sortie de son isolement politique, la Savoie se francisa irrévocablement, en dépit de l'avis même des contemporains. Elle se coupa davantage du Piémont et de la Suisse. »

C'est peu de dire qu'effectivement la Révolution continua l'œuvre d'attachement de la Savoie à la France. Ajoutant aux anciens fils tissés pendant des siècles, de nouveaux de la même nature que ceux qu'elle avait fabriqués pour la nation française, elle renforça l'attachement de l'une à l'autre.

J'ai parlé du maintien à leurs propriétaires des biens acquis durant la période, mais il faudrait parler également de l'œuvre administrative révolutionnaire maintenue. Ainsi, à propos du système décimal, qui fut maintenu après 1815 par le Roi sarde dans la Savoie retrouvée. Il cacha seulement le franc maintenu de fait en l'appelant « Livre ».

Pour finir, il nous faudra aborder très rapidement cette longue histoire prérévolutionnaire, celle des dynasties, des patrimoines et des possessions.

Cela nous permettra d'entrevoir cette question de l'aléatoire, en partant du geste lourd de conséquences d'un Victor Philibert de Savoie prenant pour capitale 1563, Turin à la place de Chambéry.

L'histoire de la « Maison de Savoie » et de ses « possessions » comme il faut appeler la domination juridico-politique, plus ou moins forte d'une famille sur un espace, est un bel exemple du rôle de l'aléatoire dans la préhistoire des Etats que fut, durant dix siècles, de la

naissance de la féodalité à l'époque des révolutions en occident, ce que nous appelons l'ancien régime.

S'il y a un déterminisme en histoire qui permet de comprendre pourquoi une étape peut ou doit en entraîner une autre (un déterminisme qui n'est donc pas absolu), il n'y a pas en tout cas, de destin qui indique que, de toute éternité, le sort d'une « France éternelle » assise sur un « pré carré » ou un « hexagone » était inscrite dans une quelconque nécessité « biologique ».

Ainsi, premier exemple, ce qu'il y a d'intéressant dans les événements militaires qui marquèrent l'espace du royaume de France aux XIV^{ème}-XV^{ème} siècles, opposant celui-ci à son rival anglais, période que des historiens appelèrent la « guerre de cent ans », c'est qu'elle aurait pu entraîner une toute autre configuration spatiale de l'essor de ces deux Etats, un Etat anglais à cheval entre île et continent par exemple, et un royaume de France dont le développement eût pu être tout autre vers l'est.

Il en fut de même pour le devenir de l'espace entre ce royaume de France et les Etats du Saint-Empire romain germanique, dans cette espace que l'on appela la Lotharingie, du nom de l'espace dévolu à Lothaire lors du partage de Verdun, espace entre celui qui allait être à l'ouest, celui de l'essor du royaume de France, et celui de l'espace allemand pour faire court, celui du Saint Empire Romain Germanique.

Cette Lotharingie finalement ne donnera pas naissance à la création d'un Etat intermédiaire d'envergure entre France et Allemagne.

Ainsi la tentative bourguignonne s'acheva au XV^{ème} siècle dans la neige où Charles le Téméraire trouva la mort.

Une autre possibilité virtuelle, celle d'un Etat lotharingien savoyard connut une destinée d'un autre type.

Née, aux alentours de l'an 1000, la principauté de la Maison de Savoie fut un espace tampon entre Royaume de France et Saint Empire.

Il est des décisions politiques lourdes de conséquences. Il nous faut nous arrêter sur celle du duc de Savoie Emmanuel-Philibert qui, comme nous l'avons dit, en 1563 décida de déplacer la capitale de son duché : Turin, outre-mont, en place de Chambéry, en-deçà des monts, non loin du royaume de France.

Sans être un spécialiste, on peut avancer un certain nombre d'hypothèses : l'attraction italienne de l'époque, et la répulsion que pouvait représenter un royaume de France où les oppositions politico-religieuses entraînaient de véritables guerres de religion. Mais il y a surtout que cette décision éloignait son duché d'une des plus grandes puissances dynamiques, sinon la plus puissante, qui venait quelques années plus tôt d'achever une occupation de vingt ans du duché, comme nous l'avons évoqué.

Ce choix ne fut pas, au regard de l'histoire de cette « Maison », un mauvais choix : trois siècles plus tard, et jusqu'en 1946, le royaume d'Italie portait toujours les armes de Savoie.

Mais cette décision fit, pour reprendre les paroles d'un historien que « la Savoie qui était encore au cœur du duché en 1535 n'est plus alors que le wagon de queue, détaché du train d'une Maison de Savoie qui a glissé de 150 Km vers l'Est ».

En 1860, le rattachement du wagon savoyard à la France fut plus un mariage de raison, entre grandes familles princières s'entend, qu'une annexion. Mais si la forme était d'Ancien régime, le phénomène, lui, était un acte profondément moderne relevant de l'histoire des nations, de l'histoire de la construction nationale.

Dans le petit texte d'invitation de ce soir, j'avais écrit que l'opération de 1860 fut « le résultat d'une opération diplomatique où l'avis de la population ne compta guère. »

Cela dit, que le traité de 1860 fut une opération diplomatique, dans la forme, certainement. Mais il n'est nulle opération diplomatique réussie qui ne recouvre une nécessité profonde.

L'avis de la population ne compta guère ? On peut imaginer que les fonctionnaires napoléoniens ou sardes furent aux ordres, et que la presse travailla dans le même sens. Que l'isolier n'existait pas, et qu'il ne fut pas proposé aux habitants d'autres alternatives : ni un rattachement à la Suisse que certains souhaitaient mais que d'autres rejetaient au sein de la confédération elle-même, ou la création d'un nouvel Etat indépendant. Cela eût été possible. 30 ans plus tôt, les rivalités entre le Royaume-Uni et la France avaient bien accouché de la création de la Belgique. Plus tard, ce serait celle du Luxembourg.

Mais finalement, sur la base de ce que j'ai tenté de démontrer, d'une histoire d'une toile commune se tissant siècle après siècle, sans vision téléologique, l'annexion allait de soi. Le rattachement mettait un point final à un long attachement, en particulier, celui d'élites majoritairement gagnées à cette cause.

Quant aux masses, celles de l'Empire comme celles de Savoie, il faudrait l'œuvre volontariste de nationalisation des masses opérées à partir de 1880, pour que savoyards et habitants de la France, deviennent de véritables français.

Mais...

Mais la Savoie qui fut annexée ou rattachée en 1860 n'existait pas jusqu'alors en tant qu'ensemble particulier cohérent et conscient de lui-même .

Mais sur ce plan, le traité de Turin de 1860 n'a pas seulement entraîné l'agrandissement du territoire de l'Etat et de la nation française. Elle entraîna de fait la création de deux nouveaux départements, les départements de Savoie et de Haute-Savoie, ce dernier avec sa préfecture Annecy. Chambéry, ville qui avait compté dans l'essor de la Maison de Savoie, devint la préfecture de la Savoie. Composée de ces deux départements, la petite « nation », la petite « nation » savoyarde existait vraiment pour la première fois. Petite nation, au sens où les Savoyards pouvaient avoir conscience sur la base d'un territoire commun, d'une histoire commune, presque d'un destin commun, pour reprendre les termes d'un des hérauts de la reconstruction nationale française après 1870, Ernest Renan, d'un sentiment d'appartenance à une communauté particulière, la Savoie. Mais l'existence d'une communauté particulière procède aussi du regard des autres. Et cette Savoie alpine, du Mont-blanc et de la raclette « dit » quelque chose de particulier, non seulement pour le reste des Français mais également pour un certain nombre de personnes, aux quatre coins du monde, pour qui, le séjour à Chamonix ou dans une autre station savoyarde réputée évoque des images fortes.

De là à penser que ce fut le traité de Turin qui finalement créa la Savoie contemporaine, il n'y a pas loin. C'est peut-être paradoxal que cela ait procédé d'une annexion, mais les voies de l'histoire sont ainsi parsemées de telles surprises.